

LES NOUVELLES

DU PAYS

Informers pour apporter des solutions



Reconnaissance
**Pr James Mouangué
Kobila : un modèle
pour la jeunesse
camerounaise**

Page 2

Pénurie de gaz
**Tradex renforce
son arsenal avec
300.000 bouteilles
neuves**

Pages 2 & 12



Embouteillages monstres, voyages interminables, marchandises bloquées et économie asphyxiée : les axes Douala-Yaoundé et Douala-Bafoussam plongent les usagers dans un véritable calvaire. Au bout d'un système à bout de souffle, le ministre des Travaux Publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, découvre sur le tard l'ampleur de la vétusté des infrastructures, colmate les brèches et promet une reconstruction dès le premier trimestre 2027. Une promesse qui laisse perplexe, alors que la construction de l'autoroute Yaoundé-Douala s'éternise depuis plus de dix ans.

Pages 6 & 7



Caravane du Ngondo
2026 à Youpwè
**Le cri de colère contre
l'accaparement
des terres**

Pages 8 & 9

Affaire Vision 4

Le grand déballage des clans ?

La suspension puis la réactivation de Vision 4 ont exposé au grand jour un spectaculaire bras de fer entre le CNC, le Mincom et le Groupe L'Anecdote. Derrière cette controverse, des luttes d'influence au sommet de l'Etat apparaissent en filigrane. Simple crise médiatique ou révélateur des clans qui s'affrontent pour le contrôle de l'espace médiatique ?

Pages 4 & 5



■ Gaz domestique

TRADEX mobilise ses moyens pour résorber les pénuries

Depuis plusieurs mois, l'approvisionnement en gaz domestique connaît des perturbations au Cameroun. Files d'attente devant les stations-service, recherches infructueuses et difficultés à se procurer ce produit devenu indispensable au quotidien : les consommateurs font face à une situation que TRADEX assure suivre de près. Dans un communiqué, l'entreprise explique les causes de ces tensions et détaille les mesures engagées pour accélérer le retour à une situation normale.



À l'origine de ces difficultés, TRADEX pointe des contraintes logistiques qui affectent l'ensemble de la chaîne nationale de distribution du gaz butane. L'entreprise évoque notamment les capacités de stockage nationales, jugées insuffisantes face aux besoins, ainsi que des faiblesses structurelles dans l'enfûtage des bouteilles au niveau des dépôts de GPL.

Cette situation pèse sur l'activité gaz de TRADEX depuis le début du deuxième trimestre de l'année. Concrètement, les volumes effectivement mis à la disposition de l'entreprise ne permettent pas toujours de couvrir les besoins quotidiens de son réseau de distribution. Malgré les efforts engagés pour accroître les capacités de stockage et d'enfûtage, le déficit persiste.

TRADEX diversifie ses sources d'approvisionnement

Pour limiter les effets de cette tension sur ses clients, TRADEX indique avoir renforcé son dispositif opérationnel. L'entreprise s'est notamment tournée vers des centres emplisseurs privés afin d'ac-

croître les volumes disponibles. Sa logistique de distribution a également été renforcée.

L'opérateur dit, par ailleurs, avoir régulièrement sollicité des prolongations exceptionnelles des horaires de travail dans les dépôts d'enfûtage, avec l'objectif d'augmenter les capacités de mise à disposition des bouteilles et de fluidifier l'approvisionnement de son réseau.

Cette stratégie d'urgence s'accompagne d'un programme d'investissement destiné à renforcer durablement l'activité gaz de l'entreprise. Sous l'impulsion de son Conseil d'administration, TRADEX affirme avoir engagé un plan ambitieux dont les premières retombées sont déjà visibles sur le marché.

Depuis le début de l'année, un peu plus de 300 000 bouteilles de gaz neuves et sécurisées ont ainsi été mises en circulation. Un investissement qui doit permettre à l'entreprise de disposer d'un parc de bouteilles plus important et de contribuer à améliorer la disponibilité du produit.

Des ressources mobilisées pour un retour à la normale

Au-delà des investisse-

ments, TRADEX assure mobiliser actuellement ses ressources financières et humaines afin d'accélérer le rétablissement de l'approvisionnement. L'objectif affiché est de parvenir non seulement à une amélioration rapide de la situation, mais également à une disponibilité plus durable du gaz domestique dans son réseau.

Consciente des désagré-

ments causés aux ménages par les longues files d'attente et les déplacements parfois infructueux à la recherche d'une bouteille, l'entreprise appelle ses clients à la patience et au civisme.

TRADEX rappelle enfin que le gaz domestique demeure vendu dans son réseau au prix officiel homologué selon les localités. Ces tarifs sont affichés

sur les totems ainsi que dans les espaces dédiés au gaz de ses stations-service.

Dans un marché marqué par des contraintes qui dépassent son seul réseau, l'entreprise entend ainsi combiner mesures d'urgence et investissements structurels pour contribuer à réduire progressivement les tensions sur l'approvisionnement.

Roudolphe EYAMBE

LES NOUVELLES
DU PAYS
Informer pour apporter des solutions

B.P. 15.579 Douala
Tél. : (237) 674.77.97.97 / 694.77.77.86

E-mail : j-lesnouvellesdupays@yahoo.fr
Site web : www.j-lesnouvellesdupays.com

Directeur de la Publication
Victor NDOKI
e-mail : vndoki@yahoo.fr

Assisté de
Sylviane EPOSSI

Conseiller à la Direction
Dominik FOPOUSSI

Rédacteur-en-chef
Etienne PENDA

Chef Desk Yaoundé
Josselin NGANDONGO
(Cell. 694.17.54.02)

Assistant administratif
Aurelien NTAMACK

Relations publiques
Arlette Messina Mvondo

Grand Reporter
Ive TSOPGUE
(Cell. 697.28.00.09)

Rédaction
Etienne PENDA
Henri MEKANA
Henri Donatien AYANG
Alex BEMA
Flaubert KAMGA
Jean-Jacques ONANA

Reportage / Infographie
Roudolphe EYAMBE

Archives et Documentation
Jacques TIATY

Impression
LE LOCALIER, YAOUNDÉ (699.39.81.01)

Distribution
Les Nouvelles du Pays / e-kiosque

■Reconnaissance

Pr James Mouanguè Kobila : un modèle pour la jeunesse camerounaise

L'ouvrage "100 Modèles pour la jeunesse camerounaise" (2ème édition), de Janvier Mballa Effa, avec un avant-propos du ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, met à l'honneur cent personnalités camerounaises appelées à inspirer la jeunesse.

Le Président de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, le Pr James MOUANGUE KOBILA, y figure, présenté comme «l'intellectuel qui a fait des Droits humains son combat».

Son portrait salue la rigueur intellectuelle, le sens de l'État et le service public qui caractérisent son action.

Peu de personnalités camerounaises ont réussi à conjuguer avec autant de constance excellence académique, expertise juridique et engagement institutionnel. Professeur agrégé de droit public, universitaire de renom et spécialiste des droits de l'homme, James Mouangué Kobila s'est imposé au fil des années comme l'une des références les plus respectées du monde juridique en Afrique centrale. Son parcours est celui d'un intellectuel rigoureux dont les compétences ont progressivement trouvé un prolongement naturel dans les plus hautes responsabilités publiques.

Titulaire d'un doctorat en droit public obtenu à



l'Université de Yaoundé II-Soa, à la suite d'une thèse consacrée à l'évolution du droit international des investissements, il enrichit sa formation à l'Académie de droit international de La Haye, l'une des institutions les plus prestigieuses dans ce domaine. En 2009, il franchit

une étape décisive en réussissant le concours d'agrégation du CAMES en droit public, une distinction qui consacre son expertise et son excellence scientifique. Sa carrière universitaire se construit principalement à l'Université de Douala où il enseigne le droit internatio-

nal public, le droit constitutionnel, le droit communautaire et le droit international économique. Chercheur prolifique, auteur de nombreuses publications scientifiques, il développe une réflexion approfondie sur les droits humains, la gouvernance démocratique, la protection des

minorités et des peuples autochtones ainsi que les mécanismes internationaux de protection des libertés fondamentales.

Cette solide réputation académique lui ouvre les portes des institutions nationales. Nommé vice-président de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés en 2014, il participe activement au renforcement de cette institution avant d'en assurer l'intérim à la suite du décès de son président. En février 2021, il est porté à la tête de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun, devenant ainsi le principal artisan de la promotion et de la protection des droits humains dans le pays. Sous son leadership, l'institution gagne en visibilité, renforce sa crédibilité et consolide son rayonnement sur la scène africaine et internationale. Son action est marquée par une volonté permanente de rapprocher les droits humains des citoyens, d'encourager le dialogue institutionnel et de promouvoir une culture de respect de la dignité humaine.

Reconnu pour sa rigueur intellectuelle, son sens de l'État et sa maîtrise des questions juridiques les plus complexes, James Mouangué Kobila appartient à cette génération de dirigeants africains qui considèrent le droit non seulement comme un instrument de régulation, mais aussi comme un puissant levier de développement, de justice sociale et de cohésion nationale. À travers son parcours exceptionnel, il incarne l'image d'un universitaire devenu acteur majeur de la gouvernance publique, mettant son savoir et son expérience au service de la défense des libertés fondamentales et de l'État de droit.

Alex MBEMA



■Affaire Vision 4

Le grand déballage des clans ?

Partie d’une sanction du Conseil national de la communication contre une chaîne de télévision, l’affaire Vision 4 s’est muée en une spectaculaire confrontation entre le CNC et le ministère de la Communication. De la suspension au rétablissement du signal, en passant par les injonctions contradictoires adressées à Canal+, cette affaire met en lumière des lignes de fracture qui alimentent une interrogation plus politique : la bataille autour de Vision 4 ne serait-elle pas le reflet d’une guerre de clans qui fait rage au sommet de l’État ?

Le 29 septembre 2026, le Conseil national de la communication tient sa 48e session extraordinaire. À l’ordre du jour, plusieurs dossiers de régulation. Celui concernant le Groupe L’Anecdote va rapidement retenir l’attention.

Le CNC sanctionne Vision 4 d’un mois de suspension. Le journaliste Thaddée Martial Owona voit sa suspension portée à six mois et Boni Meyene Philippe, directeur général des médias du Groupe L’Anecdote, est suspendu pour un mois. Le Conseil reproche notamment au groupe des faits qualifiés de «*défiance*» envers son autorité, ainsi que le non-respect d’une précédente sanction.

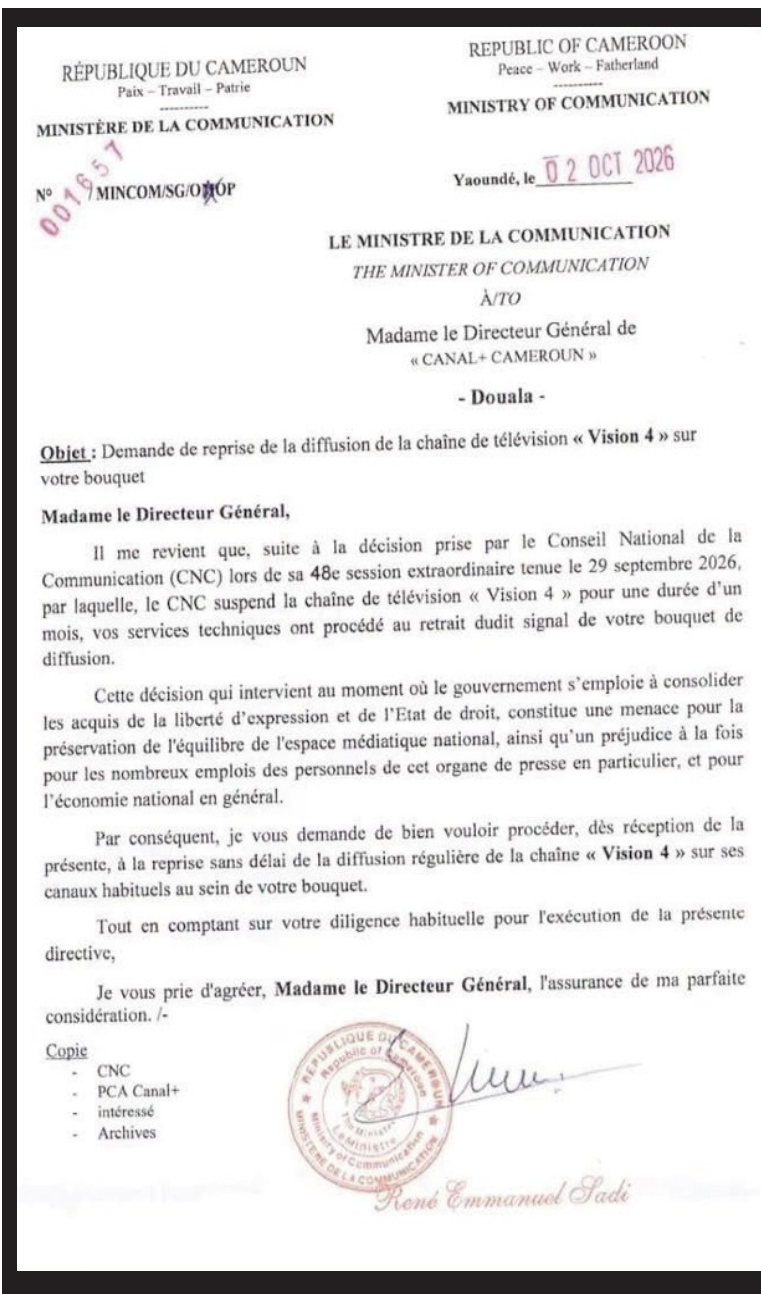
La décision trouve son origine dans un contentieux né plusieurs mois auparavant, notamment autour d’un reportage diffusé le 2 juin 2026 sur l’avocate Félicité Esther Zeifman. Le CNC avait déjà sanctionné Thaddée Martial Owona le 18 août, reprochant également aux responsables du média de ne pas avoir donné suite à certaines convocations du régulateur.

En apparence, rien que de très classique : un régulateur sanctionne un média pour des manquements professionnels et pour ce qu’il considère comme une remise en cause de son autorité. Mais la suite va sortir le dossier de ce cadre.

Vision 4 ne disparaît pas vraiment

Après la décision du CNC, Canal+ retire le signal de Vision 4 de son bouquet. Le Groupe L’Anecdote ne reste cependant pas les bras croisés. La chaîne tente de maintenir sa visibilité en utilisant notamment le signal de Vision 4 RCA, avant de retrouver sa place sur le bouquet Canal+.

Le dossier change alors progressivement de nature : ce qui devait être une sanction du régulateur devient une épreuve



de force autour de son application.

Le 1er octobre, la justice administrative intervient également dans le contentieux opposant le groupe au CNC. Cette dimension judiciaire vient ajouter une nouvelle pièce à un dossier désormais devenu particulièrement complexe. Les interprétations divergent toutefois sur la portée exacte des différentes décisions judiciaires et sur les sanctions concernées.

2 octobre : René Sadi entre dans la bataille

Le véritable tournant intervient le 2 octobre. Le ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi, écrit à la directrice générale de Canal+ Cameroun pour lui demander de rétablir le signal de Vision 4.

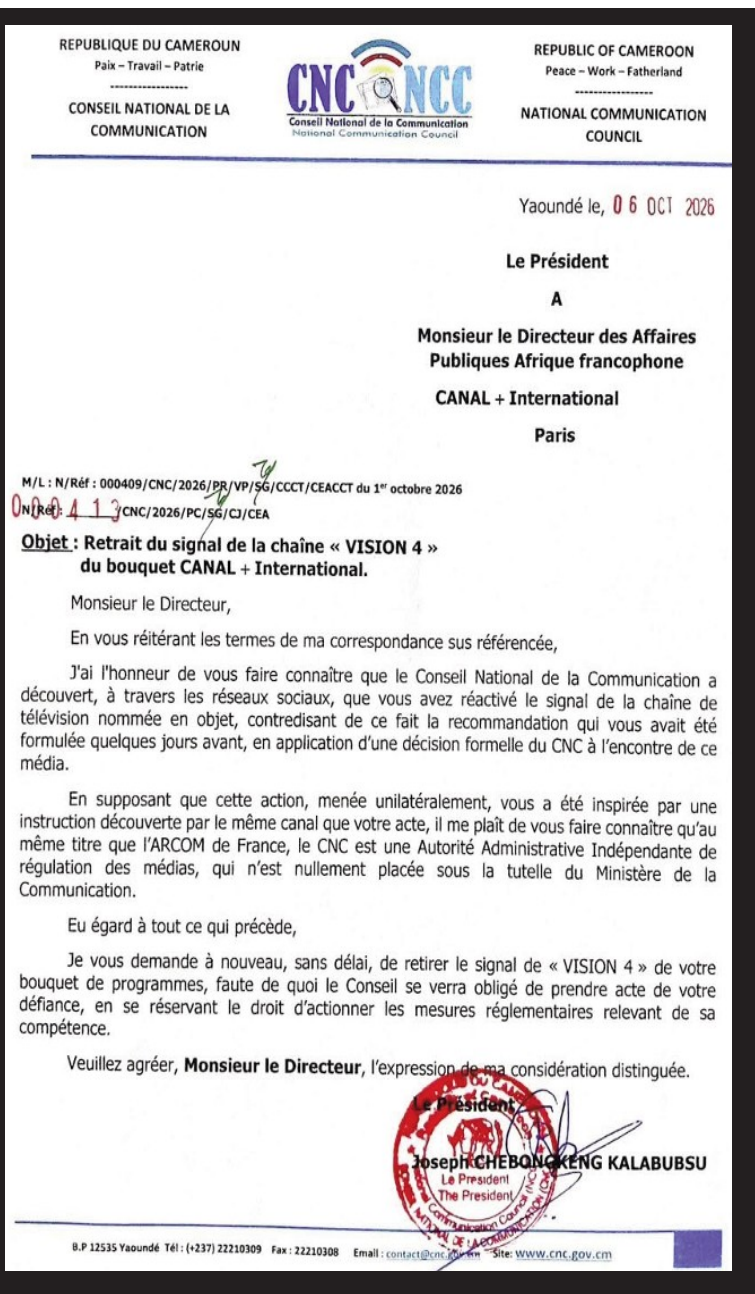
Le ministre justifie sa démarche par la nécessité de pré-

server l’équilibre de l’espace médiatique national, mais également par la protection des emplois et les conséquences économiques de la suspension de la chaîne. Le ministère confirme officiellement cette intervention.

Une question surgit immédiatement : pourquoi le ministre intervient-il directement dans l’exécution d’une sanction prononcée par une autorité de régulation ? La question est d’autant plus sensible que le CNC revendique son statut d’autorité administrative indépendante. La bataille n’est donc plus seulement celle de Vision 4 contre le CNC. Elle devient CNC contre Mincom.

Le Groupe L’Anecdote obtient une bouffée d’oxygène

Dans le même temps, une



délégation du Groupe L’Anecdote est reçue par le ministre de la Communication. La séquence est politiquement significative : quelques jours après la suspension de Vision 4, le groupe obtient une écoute au sommet du département ministériel chargé de la communication et, peu après, le ministre demande officiellement à Canal+ de rétablir le signal.

Dans certains commentaires de la presse, cette intervention est présentée comme la manifestation de soutiens politiques dont bénéficierait le groupe. Cette lecture ne constitue toutefois pas, en elle-même, une preuve de l’existence d’un quelconque «*clan*». Elle révèle néanmoins une réalité : Vision 4 n’est plus seule face au régulateur.

6 octobre : le CNC

hausse le ton

Le 6 octobre, le ton change radicalement. Le président du CNC, Joseph Chebongkeng Kalabubsu, adresse une correspondance au directeur des Affaires publiques Afrique francophone de Canal+ International. Il lui demande de retirer à nouveau le signal de Vision 4.

Surtout, le président du CNC rappelle que son institution est une autorité administrative indépendante, qui «*n’est nullement placée sous la tutelle du ministère de la Communication*». Le message est d’une portée institutionnelle considérable. Car, derrière Canal+, c’est bien le ministère de la Communication qui est interpellé.

Le CNC semble dire : le Mincom peut être le ministère de tutelle du secteur, mais

il ne peut pas neutraliser une décision prise par le régulateur. Dans cette lettre, le CNC évoque même l’hypothèse d’une instruction dont Canal+ aurait reçu connaissance par un autre canal et menace de prendre les mesures réglementaires relevant de sa compétence. Pour plusieurs observateurs, la guerre institutionnelle est désormais ouverte.

Une même journée, deux positions contradictoires

Mais le plus spectaculaire reste à venir. Quelques heures seulement après avoir demandé à Canal+ International de retirer Vision 4, le CNC adresse une nouvelle correspondance aux directeurs généraux des entreprises de télédistribution audiovisuelle opérant au Cameroun. Cette fois, l’instruction est exactement inverse : «*procéder à la réactivation du signal*» de Vision 4.

Pour expliquer ce revirement, Joseph Chebongkeng Kalabubsu invoque «*l’esprit d’un traitement apaisé du dossier*». Ainsi, en l’espace de quelques heures, le CNC passe de la fermeté à l’apaisement. Le retrait demandé devient une réactivation. La confrontation laisse place à la désescalade. Et le dossier est finalement clos.

Pourquoi un tel emballement ?

C’est précisément cette chronologie qui nourrit les interrogations. Car le fond de l’affaire demeure relativement simple : le CNC reproche à Vision 4 des manquements et prononce une sanction. Mais la gestion de cette sanction fait apparaître plusieurs centres de décision :

- le CNC, qui entend défendre son indépendance ;
 - le ministère de la Communication, qui intervient pour obtenir le retour de Vision 4 ;
 - Canal+, placé entre deux injonctions contradictoires ;
 - le Groupe L’Anecdote, qui mobilise ses relais institutionnels ;
 - et, en arrière-plan, le sommet de l’État, dont le nom finit par apparaître dans le traitement médiatique de l’affaire.
- C’est cette superposition des intérêts qui donne à l’af-



faire sa dimension politique.

La Une de L’Anecdote qui en dit long

Le 6 octobre, le quotidien L’Anecdote, qui appartient au même groupe que Vision 4, affiche en Une : «*Rétablissement du signal Vision 4 : Merci Monsieur le Président*». Cette Une est particulièrement révélatrice. Elle suggère que le chef de l’État, Paul Biya, aurait joué un rôle déterminant dans le dénouement de la crise.

Aucune correspondance officielle publiée dans le cadre de cette affaire ne permet toutefois d’établir directement une

intervention personnelle du président de la République. Mais le message politique envoyé par cette Une ne peut être ignoré. En remerciant publiquement Paul Biya au moment même où la bataille institutionnelle fait rage, le journal du Groupe L’Anecdote inscrit implicitement le dossier dans une logique de rapport au pouvoir suprême. Et c’est ici que l’hypothèse d’une guerre des clans prend corps dans le débat public.

Une guerre des clans ?

Le terme est fort. Il ne peut être présenté comme une vé-

rité établie à partir de cette seule affaire. Mais les événements offrent suffisamment de matière pour poser la question.

Dans un système politique où le président Paul Biya demeure au centre de l’architecture du pouvoir et où les spéculations sur l’après-Biya se multiplient, la question du contrôle des leviers d’influence devient forcément stratégique. Or, parmi ces leviers, les médias occupent une place essentielle.

Contrôler ou influencer un média à forte audience, c’est disposer d’un outil capable de façonner les récits, de défendre des intérêts, de construire des réputations et, surtout, d’accompagner des positionnements politiques.

Dans cette perspective, Vision 4 représente bien davantage qu’une simple chaîne de télévision. Elle constitue une importante caisse de résonance médiatique. C’est pourquoi la violence inhabituelle de la controverse autour de sa suspension interpelle.

Le contrôle de l’espace médiatique, un enjeu de succession ?

C’est ici que se situe probablement le véritable arrière-plan politique de l’affaire. À mesure que se rapproche l’inévitable question de l’après-Biya, les différents réseaux d’influence ont intérêt à disposer de relais médiatiques capables de porter leurs messages et de défendre leurs positions. La question n’est donc pas nécessairement de savoir si Vision 4 appartient officiellement à tel ou tel camp.

Elle est plutôt de comprendre pourquoi la défense de cette chaîne a suscité une telle mobilisation institutionnelle. Pourquoi le Mincom s’est-il personnellement impliqué ? Pourquoi le CNC a-t-il tenu à réaffirmer publiquement son indépendance ? Pourquoi Canal+ s’est-il retrouvé au centre d’injonctions contradictoires ? Pourquoi, enfin, le Groupe L’Anecdote a-t-il choisi de placer le nom du Chef de l’État au cœur de sa Une ?

Pris séparément, chacun de ces événements peut avoir une explication administrative ou professionnelle. Pris ensemble, ils dessinent une séquence politique beaucoup

plus troublante.

Le véritable enseignement de l’affaire

Au bout du compte, Vision 4 a retrouvé son signal. Le CNC a choisi l’apaisement. Le Mincom a obtenu, dans les faits, le retour de la chaîne. Canal+ est sorti de l’étau. Le Groupe L’Anecdote peut considérer la séquence comme une victoire. Mais quelque chose a changé.

Pour la première fois de manière aussi visible, un désaccord entre une autorité de régulation et un ministère s’est étalé publiquement autour du sort d’un média privé. Et cette confrontation a révélé la fragilité de la frontière entre régulation médiatique, pouvoir politique et réseaux d’influence.

Une affaire Vision 4 qui dépasse Vision 4

La suspension de Vision 4 aura donc produit un effet paradoxal. Elle devait sanctionner un média. Elle aura surtout exposé les rapports de force autour du média.

Elle devait rappeler l’autorité du CNC. Elle aura mis en lumière les limites et les contestations de cette autorité.

Elle devait rester une affaire professionnelle. Elle s’est transformée en sujet politique national.

Et elle devait finalement opposer un régulateur à une chaîne de télévision. Elle aura surtout donné à voir, en filigrane, la bataille pour l’influence dans un système politique où la succession, même lorsqu’elle n’est pas officiellement à l’ordre du jour, travaille déjà les esprits et les réseaux.

Faut-il y voir la manifestation d’une véritable guerre des clans au sommet de l’État ? Les faits ne permettent pas de l’affirmer. Mais ils permettent incontestablement de poser la question. Car dans cette affaire, le plus révélateur n’est peut-être pas la suspension de Vision 4.

C’est la rapidité avec laquelle la suspension d’une chaîne de télévision a fait apparaître, au grand jour, les tensions entre institutions, les réseaux d’influence et l’importance stratégique du contrôle de l’espace médiatique.

Victor NDOKI

■ Axes routiers Douala-Yaoundé & Douala-Bafoussam

Nganou Djoumessi bricole au lieu de reconstruire

Entre nids-de-poule, chaussées éventrées, files interminables de camions et embouteillages monstres, les usagers des axes Douala-Yaoundé et Douala-Bafoussam paient chaque jour le prix fort de la dégradation du réseau. Alors que le ministre des Travaux publics annonce la reconstruction de la Nationale 3 au premier trimestre 2027 et la réhabilitation de Douala-Bafoussam, une question s'impose : faut-il encore croire aux calendriers annoncés, quand les grands chantiers routiers camerounais s'enlisent régulièrement dans les procédures, les financements et les retards ?

La route n'est plus seulement un problème de confort. Sur les deux principaux corridors reliant Douala aux grandes villes du Centre et de l'Ouest, elle est devenue un problème économique, social et sécuritaire. Les voyages qui devraient se compter en quelques heures s'étirent interminablement. Les véhicules s'usent, les transporteurs répercutent les surcoûts sur les prix, les marchandises arrivent plus tard et les usagers supportent les conséquences d'une infrastructure qui peine à absorber le trafic.

Sur l'axe Douala-Yaoundé, le spectacle est désormais familier : camions immobilisés, bouchons à répétition, dépassements dangereux et chaussée dégradée. Sur Douala-Bafoussam, la situation n'est guère plus rassurante. Dans certaines conditions, le trajet peut s'étirer jusqu'à une dizaine d'heures. Le corridor Douala-Yaoundé, lui, constitue un maillon essentiel de l'économie nationale, notamment parce qu'une part majeure des marchandises débarquées au port de Douala emprunte cet itinéraire pour rejoindre Yaoundé et l'arrière-pays.

2027, année de la reconstruction ?

C'est dans ce contexte que la déclaration d'Emmanuel Nganou Djoumessi est venue raviver l'espoir. Après une descente sur la section Edéa-Douala, le ministre des Travaux publics a annoncé le démarrage, au premier trimestre 2027, des travaux de reconstruction complète de la Nationale 3.

L'annonce ne sort toutefois pas de nulle part. Le ministère a déjà engagé une « phase 0 de la reconstruction » sur les 236 kilomètres séparant Yaoundé du pont sur la Dibamba. Les travaux d'entretien confortatif ont



été attribués à China First Highway Engineering Company Cameroon pour près de 5 milliards de FCFA, avec un délai contractuel de trois mois. La mission de contrôle et de surveillance a également été attribuée.

Sur le terrain, ces interventions d'urgence visent notamment à boucher les nids-de-poule, renforcer les sections dégradées et rétablir les conditions minimales de circulation. Le ministre a demandé aux entreprises d'accélérer cette première étape avant le passage aux travaux définitifs.

Mais entre entretenir pour maintenir la circulation et reconstruire durablement une rou-

te, il y a un gouffre. C'est précisément là que se situe le principal interrogatoire autour de l'échéance du premier trimestre 2027.

Car annoncer le démarrage d'un chantier est une chose. Le conduire effectivement jusqu'à son terme en est une autre.

Le précédent de l'autoroute Yaoundé-Douala

La prudence des usagers trouve un précédent particulièrement parlant : l'autoroute Yaoundé-Douala. Le projet, pensé comme une infrastructure structurante destinée notamment à fluidifier les déplacements entre les deux principales

métropoles du pays, est engagé depuis de nombreuses années. La première phase a permis de réaliser environ 60 kilomètres. La deuxième phase, longue de 141,1 kilomètres, est aujourd'hui en cours, avec notamment des travaux de déforestation et de préparation dans la Sanaga-Maritime.

Les documents de programmation des marchés publics montrent cependant que cette deuxième phase reste elle-même un chantier de longue haleine : certains marchés prévoient des échéances allant jusqu'en 2028 et 2029. L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase 2 est ainsi programmée sur plusieurs années.

Dès lors, une interrogation légitime se pose : si la reconstruction de la Nationale 3 doit démarrer en 2027, quel sera le devenir de l'autoroute Yaoundé-Douala ?

Faudra-t-il continuer à injecter des ressources dans l'entretien lourd de la route actuelle pendant que l'autoroute avance parallèlement ? Les deux projets seront-ils menés de manière complémentaire ? Le nouvel axe autoroutier permettra-t-il réellement, à terme, de délester la Nationale 3 et de transformer cette dernière en itinéraire secondaire ou de desserte ? Et surtout, quelle articulation financière et technique est prévue entre ces deux investissements ?

Ces questions ne sont pas secondaires. Elles concernent directement l'efficacité de la dépense publique.

Douala-Bafoussam : le financement est là, le chantier reste à venir

Pour Douala-Bafoussam, le dossier semble également franchir une nouvelle étape. Le financement de la Banque islamique de développement est évalué à environ 139,3 milliards de FCFA pour la réhabilitation des 218,9 kilomètres de l'itinéraire. Les procédures de passation ont déjà commencé.

Le projet est découpé en trois lots : Bekoko-Penja sur 70 kilomètres, Penja-Pont du Nkam sur environ 77,7 kilomètres et Pont du Nkam-Bandjoun sur 71,2 kilomètres. La préqualification des entreprises a été lancée dès 2025 et les candidatures ont ensuite été examinées.

Le décret présidentiel du 2 octobre 2026 autorisant la signature de l'accord de prêt constitue donc une avancée institutionnelle importante. Mais là encore, l'argent mobilisé ne signifie pas automatiquement

route livrée.

Le processus doit encore passer par la signature effective de l'accord, la contractualisation, les études et le contrôle, puis l'exécution physique. C'est cette succession d'étapes qui nourrit les interrogations sur les délais.

Le syndrome des projets qui s'éternisent

Le problème camerounais n'est en effet pas uniquement celui du financement. Il est aussi celui de la transformation du financement en réalisations concrètes.

Le ministère des Travaux publics reconnaît lui-même que le secteur doit faire face à d'importantes contraintes financières. Selon ses propres données, la SND30 prévoit le bitumage de 6 000 kilomètres et la réhabilitation de 3 000 kilomètres de routes bitumées. À fin 2024, 2 046,88 kilomètres de nouvelles routes avaient été bitumés sur l'objectif intermédiaire de 3 000 kilomètres, tandis que 804,54 kilomètres avaient été réhabilités sur une cible intermédiaire de 1 500 kilomètres.

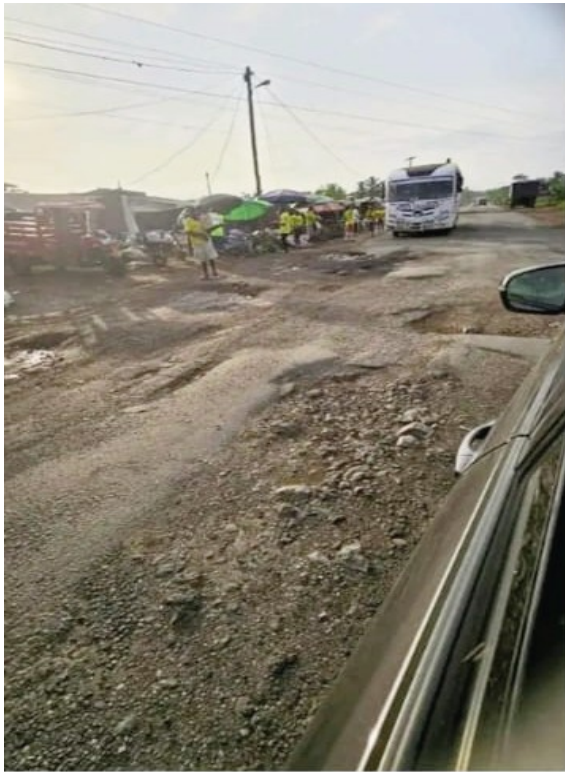
Le réseau routier camerounais comptait 10 939,92 kilomètres de routes bitumées au 31 décembre 2025, sur un réseau total de 121 873 kilomètres.

Mais le déficit d'entretien demeure préoccupant. Le MINTP indique lui-même que le plafonnement depuis plus de dix ans des ressources du Fonds routier consacrées à la maintenance contribue à la dégradation précoce des infrastructures. Le ministère estime par ailleurs que les besoins de financement nécessaires pour atteindre les objectifs de la politique routière dépassent largement les ressources publiques disponibles.

Autrement dit, le Cameroun construit, réhabilite, entretient... mais pas toujours à la vitesse à laquelle son patrimoine routier se dégrade.

Les financements existent-ils plus vite que les routes ?

Le paradoxe devient encore plus visible lorsqu'on obser-



ve les relations avec les partenaires financiers. En juillet 2026, des informations faisaient état d'un risque d'annulation de centaines de milliards de FCFA de financements de la BAD en raison notamment de retards dans la mise en œuvre et de faibles décaissements.

Cette situation pose une question fondamentale : à quoi sert de mobiliser des prêts importants si les procédures administratives, les marchés publics, les indemnisations, les études ou l'exécution des travaux empêchent leur transformation rapide en kilomètres de routes praticables ?

Le corridor Douala-Bangui illustre, à une autre échelle, l'importance de cet enjeu. La Banque mondiale a approuvé en juin 2026 un programme de 1,12 milliard de dollars pour moderniser ce corridor, dont 407

millions de dollars destinés au Cameroun pour la première phase. L'objectif est notamment de réhabiliter les infrastructures, améliorer la sécurité routière et réduire les coûts et les délais de transport.

Le défi n'est donc plus de convaincre les bailleurs de financer les infrastructures. Il est aussi de démontrer la capacité du système à absorber ces financements et à livrer les ouvrages dans les délais et avec la qualité attendue.

2027 : simple calendrier technique ou rendez-vous politique ?

C'est ici que l'annonce du premier trimestre 2027 prend une dimension particulière. Les élections législatives et municipales sont attendues au début de 2027, après plusieurs proro-

gations des mandats. Le mandat des conseillers municipaux court actuellement jusqu'au 28 février 2027, tandis que le calendrier des législatives a également été repoussé.

Dans ce contexte, l'annonce du démarrage des travaux de reconstruction de la Nationale 3 mérite naturellement d'être suivie avec une attention particulière.

Est-ce simplement le calendrier technique normal d'un projet arrivé à maturité ? Ou cette échéance pourrait-elle également être perçue comme un message adressé aux populations à l'approche d'une séquence électorale ?

La question peut être posée sans préjuger de l'intention du gouvernement. Car seul le respect effectif du calendrier permettra d'y répondre.

Si les engins sont réelle-

ment mobilisés au premier trimestre 2027, si les marchés sont exécutés, si les travaux progressent et si les premiers kilomètres reconstruits sont livrés conformément aux engagements, l'annonce aura trouvé sa traduction concrète.

Dans le cas contraire, elle risque de rejoindre la longue liste des promesses routières dont les échéances ont été repoussées.

De la communication à la livraison

Les usagers, eux, n'attendent plus de nouvelles annonces. Ils veulent des routes. Ils veulent pouvoir quitter Douala pour Yaoundé sans redouter plusieurs heures supplémentaires dans les embouteillages. Ils veulent rejoindre Bafoussam sans transformer un déplacement interurbain en épreuve d'endurance. Les transporteurs veulent réduire les coûts d'exploitation. Les opérateurs économiques veulent une logistique prévisible. Les familles veulent voyager en sécurité.

Le Cameroun dispose aujourd'hui de plusieurs financements et projets structurants : reconstruction de la Nationale 3, réhabilitation de Douala-Bafoussam, autoroute Yaoundé-Douala, corridor Douala-Bangui. La question centrale n'est donc plus seulement combien faut-il emprunter pour construire ? Elle est devenue : combien de temps faudra-t-il pour transformer chaque franc emprunté en infrastructure effectivement utilisable ?

Cependant que les dossiers administratifs circulent entre administrations, banques et entreprises, la route, elle, continue de se dégrader.

Le véritable rendez-vous de 2027 ne sera donc pas celui de l'annonce. Ce sera celui des premiers kilomètres effectivement reconstruits.

Et pour les millions d'usagers qui empruntent quotidiennement ces corridors, une seule promesse compte désormais : sortir définitivement du bricolage et reconstruire des routes capables de supporter durablement le trafic et les ambitions économiques du pays.

Etienne PENDA

■Caravane du Ngondo 2026 à Youpwè

Le cri de colère contre l'accaparement des terres

Délocalisée pour la première fois à Youpwè, la caravane du Ngondo a dépassé le cadre festif pour porter un message de fermeté sur la préservation du patrimoine foncier Sawa et de la mangrove. Entre traditions, protection de l'environnement, promotion de l'excellence et affirmation identitaire, la mobilisation a pris des allures de mise en garde contre ceux qui voudraient faire de Youpwè une terre à vendre.



Vendredi 3 octobre 2026, le Centre Équestre de Youpwè a vibré au rythme des chants, danses et traditions Sawa. Mais derrière les couleurs et la ferveur de cette étape inédite du Ngondo, un autre message, beaucoup plus grave, s’est imposé : Youpwè ne doit pas disparaître sous la pression foncière.

Pour la première fois, la caravane du Ngondo quittait son traditionnel point d’ancrage de Bali pour s’installer à Youpwè. Un choix qui ne doit rien au hasard. Dans cet espace soumis à une urbanisation galopante, la manifestation a servi de tribune à une revendication devenue de plus en plus pressante : préserver les terres ancestrales et la mangrove face aux appétits fonciers.

«Youpwè n’est pas à vendre !»

Le ton a été donné par le King Bell, Sa Majesté Jean Yves Eboumbou Douala Bell. Devant une foule attentive, le chef traditionnel n’a pas usé de détours pour exprimer son inquiétude. *«Personne ne va s’accaparer de Youpwè. Youpwè n’est pas à vendre !»*



La formule, lapidaire, a immédiatement donné une autre dimension à la cérémonie. Pour le chef traditionnel, le problème ne relève pas d’une simple querelle immobilière. Ils’agit de la préservation d’un territoire chargé d’histoire et intimement lié à la mémoire

des communautés Sawa. *«Quelques-uns se sont accaparés Youpwè»*, a-t-il encore dénoncé, donnant ainsi corps aux inquiétudes exprimées autour de la multiplication des opérations foncières dans cette partie de Douala. Le président en exercice du Ngondo, Sa Majesté Gaston Mbodi Epée, King Bassa Wouri, a lui aussi appelé à la vigilance. *«Nous devons être en éveil pour protéger ce qui nous appartient»*, a-t-il martelé. Des propos qui sonnent comme un avertissement dans une ville où l’expansion urbaine transforme rapidement les espaces traditionnels. À travers Youpwè, c’est donc la question de la coexistence entre développement urbain, droits fonciers, mémoire collective et protection de l’environnement qui est posée.

La mangrove au cœur des inquiétudes La bataille ne concerne d’ailleurs pas uniquement la terre. Elle touche également la mangrove, composante essentielle du paysage de Youpwè et écosystème aujourd’hui fragilisé.

Pour les organisateurs, laisser disparaître ces espaces reviendrait à amputer la communauté d’une partie de son histoire. La mangrove n’est pas seulement un espace naturel. Elle constitue également un élément du patrimoine et du paysage culturel transmis de génération en génération.

Le message délivré à Youpwè apparaît dès lors sans équivoque : l’urbanisation ne peut pas se traduire par l’effacement progressif des territoires de mémoire.

Me Denise Fampou, une présence qui ne passe pas inaperçue
Au milieu des chefs tradi-



tionnels, des autorités, des élites, des responsables religieux et des populations, une présence a particulièrement retenu l'attention : celle de Me Denise Fampou, maire de Douala 2ème.

Sa participation à cette étape du Ngondo traduit une conception assumée de l'action municipale : aller vers les populations, partager leurs moments forts, mais aussi entendre leurs préoccupations au plus près du terrain.

La maire de Douala 2ème ne s'est pas limitée à une présence protocolaire. Elle s'est personnellement impliquée dans le volet logistique de l'événement, contribuant à sa



bonne organisation. Un engagement qui témoigne, une fois de plus, de sa politique de proximité et de sa volonté de rester au contact des réalités vécues par les populations de sa municipalité.

Son geste en direction de la lauréate du concours Miss Njo-Njo 2026 a également été remarqué. À l'enveloppe initialement réservée à la nouvelle reine, Me Denise Fampou a ajouté une somme de 100 000 francs CFA, donnant une portée supplémentaire à son soutien à la jeunesse et à la promotion culturelle.

À travers cette implication, la magistrate municipale entend aussi démontrer que l'action politique et la culture ne sont pas incompatibles. Bien au contraire. La proximité avec les communautés passe également par la participation aux événements qui structurent leur identité, leurs traditions et leur vivre-ensemble.

Cette présence à Youpwè s'inscrit ainsi dans la vision municipale de Me Denise Fampou : être au milieu des populations, plutôt que de gouverner à distance, et toucher du doigt leurs préoccupations, y compris lorsqu'elles dépassent le strict champ des compétences administratives de la commune.

La tradition comme arme de transmission

Mais le Ngondo de Youpwè ne s'est pas résumé aux revendications foncières. Dans une ambiance festive, les danses patrimoniales, les défilés et les spectacles ont rappelé la richesse culturelle des communautés Sawa. La jeunesse a occupé une place de choix dans cette transmission.

À 23 ans, Claire Din Ekambi, sacrée Miss Njo-Njo 2026, est devenue le visage d'une génération appelée à faire vivre cette identité culturelle dans une société en pleine mutation.

Le sport traditionnel a également animé la journée. La lutte traditionnelle et le tir à la corde ont renoué avec des pratiques populaires dont la pérennité dépend précisément de ce type de rendez-vous. L'équipe de Bonanjo s'est im-

posée dans les deux disciplines, transformant la compétition en véritable moment de communion populaire.

L'excellence scolaire, autre héritage à préserver

Autre séquence forte : la récompense des meilleurs bacheliers du Canton.

En mettant à l'honneur les jeunes ayant obtenu les meilleurs résultats au baccalauréat, les organisateurs ont voulu rappeler que la transmission du patrimoine ne saurait être dissociée de la transmission du savoir.

Préserver une identité, c'est aussi préparer ceux qui devront la porter demain. Le choix de promouvoir simultanément culture, sport et excellence scolaire traduit cette volonté de construire un pont entre héritage et avenir.

Youpwè, bien plus qu'un lieu de fête

Au terme de cette première caravane du Ngondo à Youpwè, une évidence s'impose : la manifestation aura largement dépassé le cadre d'une célébration culturelle.

Elle aura été une tribune pour défendre un territoire, une alerte sur la fragilité de la mangrove, un espace de promotion de la jeunesse et un moment de communion entre les différentes composantes de la communauté.

Surtout, les déclarations des responsables traditionnels ont placé la question foncière au centre du débat. «*Youpwè n'est pas à vendre*» n'est donc pas qu'un slogan lancé au détour d'une cérémonie. C'est le symbole d'une volonté de résistance face à ce que les organisateurs perçoivent comme une menace d'accaparement progressif des terres.

Dans une Douala qui s'étend et se transforme à grande vitesse, la question demeure entière : comment construire la ville sans déposséder les communautés de leurs espaces de mémoire ?

À Youpwè, le Ngondo 2026 a choisi de poser publiquement la question. Et les chefs traditionnels ont clairement fait savoir qu'ils entendaient désormais rester en éveil.

Alex MBEMA

■ Nkongsamba 2ème

Patrice Samen accélère la transformation du réseau routier

De Carrefour Le Roi à Lélé, en passant par Ediakap, Sosso et Fowé, l'arrondissement de Nkongsamba 2ème se transforme progressivement en un vaste chantier routier. La pose de l'enrobé sur l'axe Carrefour Le Roi–Nationale N°5, avec sa bretelle vers le Petit Marché de Lélé, marque une nouvelle étape de cette mutation.



A Nkongsamba 2ème, le bitume gagne du terrain. Jeudi 24 septembre 2026, les engins ont investi l'axe reliant le Carrefour Le Roi à la Nationale N°5, avec la bretelle desservant le Petit Marché de Lélé. Après plusieurs mois de travaux préparatoires, le chantier est entré dans l'une de ses phases les plus attendues : l'application de l'enrobé.

Sur cette voie d'environ deux kilomètres, bretelle comprise, ouvriers, techniciens et engins s'activent pour donner forme à une infrastructure appelée à changer le quotidien de plusieurs milliers d'usagers. Près de 6 000 personnes empruntent quotidiennement cet axe qui relie des quartiers résidentiels, des zones commerciales et plusieurs points stratégiques de circulation de l'arrondissement.

Le bitume pour changer le quotidien

L'application de l'enrobé intervient après le lancement du chantier, le 9 janvier 2024. Elle constitue une étape décisive dans la modernisation de cette voie fortement sollicitée et dont l'état influait directement sur la mobilité des populations et les activités économiques locales.

Les travaux sont exécutés par l'entreprise CABTE, sous la coordination de la Délégation départementale du ministère des Travaux publics pour le



Moungo. Les services techniques de la mairie de Nkongsamba 2ème, placés sous la responsabilité de Robert FOFOU, accompagnent également le chantier. Le financement est assuré par le Fonds routier et le ministère des Travaux publics.

Sur le terrain, la mobilisation est totale. Les opérations de mise en œuvre de l'enrobé se poursuivent avec pour objectif une réception de l'infrastructure à la fin de la première semaine d'octobre 2026, sous réserve de l'achèvement des travaux de finition.

Pour les riverains, l'enjeu dépasse largement la seule qualité de la chaussée. La nouvelle route doit faciliter les déplacements, améliorer l'accès aux services, fluidifier la circulation et donner un nouvel élan aux activités commerciales qui gravitent autour de cet axe.

Au milieu des engins et des

équipes techniques, une présence n'est pas passée inaperçue. Le maire de Nkongsamba 2ème, Patrice Samen, s'est rendu sur le chantier pour apprécier personnellement l'état d'avancement des travaux.

Patrice Samen au cœur du chantier

Le maire a échangé avec les techniciens, suivi les différentes opérations et réaffirmé la disponibilité de la municipalité à accompagner les différents intervenants jusqu'à l'achèvement du projet. Une manière, pour l'édile, de maintenir un suivi de proximité d'un chantier qui touche directement plusieurs milliers d'habitants.

Cette descente sur le terrain s'inscrit dans une démarche municipale davantage orientée vers l'amélioration des conditions de mobilité et du cadre de vie. À travers les différents pro-

jets routiers engagés ou annoncés, Patrice Samen entend inscrire son action dans une dynamique de modernisation progressive de l'arrondissement.

L'accueil réservé au maire par les populations témoigne de l'importance accordée à ces travaux. Des habitants venus observer l'évolution du chantier n'ont pas caché leur satisfaction devant la transformation de la voie. La mobilisation populaire autour de la visite du maire est même allée jusqu'à son portage en triomphe, signe de l'enthousiasme suscité par l'amélioration attendue de leurs conditions de déplacement.

Nkongsamba 2ème, un arrondissement en chantier

Le chantier de Carrefour Le Roi–Nationale N°5 n'est toutefois qu'une pièce d'un programme plus vaste. Plusieurs autres axes connaissent actuel-

lement des travaux ou sont appelés à entrer prochainement dans une nouvelle phase d'aménagement.

Les travaux se poursuivent notamment sur les axes Ediakap–Carrefour Sosso–Carrefour Central et Carrefour SIME Garage–Carrefour Fowé. Dans les prochaines semaines, la deuxième phase du projet HIMO devrait également prendre corps, avec notamment l'aménagement en pavés de la bretelle Carrefour Bansoa–Carrefour Hôpital Régional.

Autre chantier annoncé : celui de l'axe Carrefour Lélé–Chefferie Ekangté Village, dont le démarrage est prévu à l'horizon novembre 2026.

Le maillage dessiné par ces différents projets donne ainsi à voir un arrondissement où les infrastructures routières occupent désormais une place centrale dans l'action municipale. De Carrefour Le Roi à Lélé, d'Ediakap à Sosso, de SIME Garage à Fowé et bientôt jusqu'à Ekangté Village, les chantiers se multiplient.

Une nouvelle carte de la mobilité

Derrière cette succession de travaux se dessine une ambition : améliorer progressivement la circulation entre les différents quartiers de Nkongsamba 2ème et faciliter l'accès des populations aux principaux pôles d'activités.

La modernisation des routes doit également contribuer à soutenir le commerce local, réduire les difficultés de déplacement et désenclaver certains secteurs de l'arrondissement.

Avec la pose de l'enrobé sur l'axe Carrefour Le Roi–Entrée Stade Bonangoh et l'annonce de nouveaux projets, Nkongsamba 2ème poursuit donc sa mue. Une transformation dans laquelle Patrice Samen veut faire des infrastructures routières l'un des marqueurs de son action municipale.

Flaubert KAMGA

■ Mort d'Ozanne Moukoko

Son père réclame la vérité : "rien ne doit être laissé"

Dix-huit jours après la mort de sa fille au Collège de La Salle de Douala, Henri Moukoko sort du silence. Face aux nombreuses zones d'ombre entourant les dernières heures d'Ozanne, il réclame une enquête exhaustive, notamment sur son transfert à l'hôpital, les constatations médicales, les prélèvements ADN et les images de vidéosurveillance de l'établissement. «La vérité doit être établie», martèle le père, déterminé à connaître les circonstances exactes du drame.

COMMUNICATION DE M. HENRI MOUKOKO, PÈRE DE OZANNE MOUKOKO, DÉCÉDÉE LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE AU COLLÈGE DE LA SALLE DE DOUALA

C'est avec une profonde douleur et une grande tristesse que je souhaite porter à l'attention de la communauté nationale les éléments dont j'ai connaissance à ce jour, relatifs au décès de ma fille Ozanne Moukoko, âgée de 11 ans 11 mois et élève en classe de 5è A au Collège De La Salle de Douala.

Ces éléments ont déjà été transmis à Madame le Ministre des Enseignements Secondaires, lors de sa visite de condoléances à la famille.

Cette prise de parole a pour objet de retracer, avec responsabilité et dans le respect des procédures judiciaires en cours, la chronologie des faits tels que vécus personnellement.

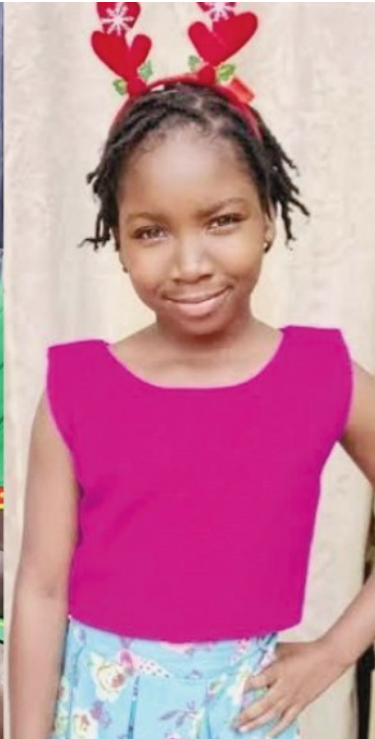
Au matin du vendredi 18 septembre dernier, comme à l'accoutumée, ma fille s'est rendue au Collège De La Salle de Douala. Elle était en parfait état de santé quand elle a rejoint sa salle de classe.

Aux environs de 17H07 ce même vendredi, j'ai reçu un appel téléphonique du professeur titulaire de ma fille. Celui-ci m'a informé d'un malaise qu'elle aurait eu et pour lequel elle avait été transportée à l'Hôpital Laquintinie de Douala pour une prise en charge médicale.

Au cours de cet échange, l'enseignant a précisé qu'il n'avait pas été présent dans l'établissement au moment des faits, mais qu'il avait été chargé par sa hiérarchie de m'en informer.

Profondément inquiet, j'ai immédiatement pris la direction de l'Hôpital Laquintinie. Alors que j'étais en chemin, j'ai également contacté le préfet des études de ce collège, qui m'a confirmé que : «elle est vivante» et m'a demandé de me rendre sans délai à l'hôpital pour «avis».

À mon arrivée à l'Hôpital Laquintinie de Douala, je me suis rendu au service des urgences pédiatriques, où Ozanne avait été transportée. C'est sur place que le préfet des études m'in-



forme de son décès, par ces mots : «elle est passée», à l'extérieur des urgences.

Ensuite, le personnel médical de l'Hôpital Laquintinie, venu à ma rencontre, m'a soumis un document à signer. Ce document précisait clairement que ma fille, à son arrivée à l'hôpital, était décédée. Ce qui ne laisse la place qu'à deux hypothèses : soit elle est décédée dans l'enceinte de l'école, soit elle est décédée sur le trajet la conduisant à l'hôpital. Mais en tout état de cause, les faits ayant conduit à son décès se sont déroulés dans l'enceinte du Collège de la Salle. Pour clarifier cette hypothèse, nous avons sollicité une autopsie, qui viendra déterminer de manière précise l'ensemble de ces éléments.

Par la suite, des échanges eus avec le responsable médical ayant examiné le corps de mon enfant ont conduit à la révélation selon laquelle du sperme frais a été retrouvé sur son corps, lequel présentait également des traces d'agressions vaginale et anale. Bien plus, il m'a été révélé que de forts soupçons d'intoxication à des substances psychotropes émergent de l'examen de la dépouille. Je tiens à apporter une précision essentielle sur les conditions dans lesquelles

ces informations m'ont été communiquées. Le médecin qui m'a appelé m'a reçu dans une salle, en présence de plusieurs témoins, notamment des agents de police, des gendarmes, d'autres médecins et des infirmiers. C'est devant eux, et non en aparté ni dans l'ombre, que ce médecin m'a donné les détails précis des observations faites sur le corps de ma fille : la présence de sperme frais, les traces d'agressions vaginale et anale, ainsi que les forts soupçons d'intoxication à des substances psychotropes. Ces révélations ont donc été faites de manière ouverte, devant des témoins identifiables, ce qui confère à ces éléments un caractère difficilement contestable.

Je tiens également à préciser qu'au moment où je suis arrivé à l'Hôpital Laquintinie, le corps d'une autre jeune fille, sensiblement du même âge, était dans la même salle. Cette jeune fille et la mienne n'ont jamais été examinées ensemble. J'insiste sur ce point parce que j'ai personnellement conditionné l'examen de ma fille par l'arrivée d'une parente à moi, médecin au sein de l'Hôpital Laquintinie.

Les constatations que j'évoque ci-dessus ont donc bel et

bien été faites sur ma fille. Prétendre à une confusion, comme tente malhonnêtement de le faire l'école, qui privilégie visiblement sa clientèle à la vie de ma fille, est simplement cruel, surtout venant de la part de religieux.

J'ai saisi les autorités compétentes, dont certaines m'ont fait l'amitié d'une visite de réconfort. Je les en remercie, mais ce que j'attends plus que tout, c'est qu'elles fassent leur travail, en recherchant et en punissant les auteurs de ce crime abominable. Cela ne doit pas arriver à un autre enfant dans notre pays.

En tant que parent, je ne peux m'empêcher de penser à cette jeune fille, dans cette salle. La mort de ma fille ne doit pas être un fait divers. Toutefois, j'adresse mes condoléances les plus attristées à cette famille.

Aux parents d'élèves, le drame a eu lieu au sein du Collège de la Salle. Le sperme retrouvé sur ma fille a été prélevé et conservé pour les besoins de l'enquête. Je m'adresse à vous pour coopérer avec la justice, lorsque les prélèvements d'ADN se feront au sein de l'établissement pour la manifestation de la vérité. Accompagnez au besoin vos enfants pour se soumettre aux examens. Le même appel est lancé en direction du Collège de la Salle, dont nous espérons, en dépit de son manque d'empathie et de solidarité, une franche collaboration afin que l'évangile qu'il entend professer se matérialise dans les actes. Que son personnel, tout son personnel, se mette à la disposition de la justice le moment venu.

Sans préjuger des intentions de quiconque ni tirer de conclusions prématurées, ma famille et moi-même prions toutes les personnes de trouver ici l'expression de nos remerciements pour ce soutien décisif au cœur de cette épreuve. Je voudrais simplement prier celles et ceux qui traitent de cette actualité de le faire dans le respect de la dignité

de ma fille et en ayant à l'esprit la douleur qu'il nous appartient désormais de porter. Les insinuations regrettables de quelques personnes, tendant à accuser la famille d'avoir été achetée par le Gouvernement, sont inappropriées et irrespectueuses de la douleur qui nous accable. Là où pour certains il y a un buzz de plus, pour nous et particulièrement pour moi, il y a une montagne de questionnements avec lesquels je dois vivre.

Je demande que les circonstances exactes de la prise en charge d'Ozanne, depuis l'établissement scolaire jusqu'à son admission à l'hôpital, soient établies avec précision par les autorités compétentes.

Je souhaite notamment que soient vérifiés les horaires, les conditions de son transport, les personnes intervenues dans sa prise en charge ainsi que la nature des informations communiquées à la famille.

Je demande expressément que le contenu des caméras de surveillance de l'école soit visionné par des experts et les enquêteurs, afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances exactes de ce drame. Aucune image, aucune séquence, aucun enregistrement ne doit être soustrait à l'examen des autorités. La vérité doit être établie à partir de tous les éléments disponibles, y compris les images de vidéosurveillance du Collège de la Salle.

En demeurant confiant dans la capacité de nos autorités à mener sereinement les enquêtes, qui se poursuivent tant au sein de la gendarmerie que de la police judiciaire, je réaffirme ma détermination à me battre de toutes mes forces, à ne rien céder ni laisser, tant que la vérité sur l'assassinat de ma fille ne sera pas révélée.

**Douala,
le 29 Septembre 2026
MOUKOKO Henri
Le père d'Ozanne**



Douala, le 1^{er} octobre 2026

Point de situation sur la distribution du gaz domestique et actions de TRADEX pour atténuer la crise

Face à la situation particulièrement difficile que traverse le marché de la distribution du gaz domestique en République du Cameroun, **TRADEX** tient à apporter à son aimable clientèle ainsi qu’au grand public, des précisions sur le déroulement de ses opérations, et les moyens mis en œuvre par la société, en vue d’accélérer un retour à la normale.

En effet, depuis quelques mois, l’écosystème national de la distribution du gaz domestique est sous tension, du fait de difficultés logistiques majeures en lien avec les capacités de stockage nationales de gaz butane et, des faiblesses structurelles en matière d’enfûtage des bouteilles de gaz dans les dépôts GPL.

Cette situation dont pâtit l’activité gaz de TRADEX depuis le début du deuxième trimestre de l’année en cours, se matérialise par un déficit entre les besoins journaliers du réseau TRADEX et les volumes effectivement mis à sa disposition.

En dépit des efforts déployés par l’opérateur public des dépôts pétroliers et gaziers dans le but d’étendre les capacités de stockage et d’enfûtage des bouteilles, en vue d’apporter une réponse pertinente à l’augmentation de la consommation, le problème n’est pas résorbé à date.

Afin de pallier ces difficultés et, dans l’optique d’accroître la disponibilité du gaz domestique dans son réseau, TRADEX a dû s’ouvrir à des centres emplisseurs privés, a

renforcé sa logistique de distribution et régulièrement sollicité à sa charge, des prorogations exceptionnelles des horaires de travail dans les dépôts d’enfûtage.

Parallèlement, sous la vision éclairée et l’impulsion forte de son Conseil d’Administration, TRADEX a adopté et amorcé la mise en œuvre d’un plan d’investissement ambitieux dans le développement de son activité gaz, dont l’une des premières retombées est la mise sur le marché depuis le début de l’année, d’un peu plus de **300 000 bouteilles de gaz neuves et sécurisées**, se positionnant ainsi comme l’un des leaders en termes de disponibilité de bouteilles de gaz.

Face à cette conjoncture, TRADEX mobilise actuellement ses ressources financières et humaines pour favoriser un rapide et durable retour à la normale dans l’approvisionnement de son réseau de distribution.

Mesurant pleinement le désagrément que provoquent les files d’attente dans ses stations-service de même que la perspective de recherches infructueuses de ce produit essentiel pour les ménages, TRADEX remercie ses clients pour leur compréhension, leur patience, leur civisme et leur fidélité renouvelée en cette période complexe. La société réitère à leur intention que le gaz domestique demeure commercialisé dans son réseau de distribution au prix officiel homologué par localité, affiché sur le totem et le local gaz en station-service.

Contact Presse

Division Communication et Relations Publiques – TRADEX S.A.
Courriel : tradex@tradexsa.com / Téléphone : (+237) 233 43 63 75
Site internet : www.tradexsa.com